

REUNION BILAN ANNUEL ANOCR47

à Beaupuy le jeudi 26 octobre 2023

1 - OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE PRESIDENT

Je déclare ouverte la « Réunion bilan annuel » 2023.

11 - Accueil

Je remercie Monsieur le Maire de la commune d'avoir mis gracieusement à notre disposition cette salle pour y organiser notre réunion. Il est représenté par Monsieur NAVAILLES, membre du conseil municipal. Il nous rejoindra à 10h 15.

Grace au général Daniel VILAIN, nous avons le grand plaisir d'accueillir le colonel Jean-Jacques BEGUER . Vous êtes le bienvenu.

Un grand merci à notre ami le Colonel André CAUMETTE pour son implication et son dévouement, tu as grandement participé à la préparation de notre journée. Grâce à toi, nous déjeunerons au cercle mixte de la gendarmerie où, je n'en doute pas, nous sera servi un excellent déjeuner. Nous remercions également l'efficace équipe qui vient de nous servir le café.

Je salue tous les membres et vous souhaite la bienvenue.

Comme chaque année, plusieurs adhérents n'ont pu se joindre à nous, le grand âge et la maladie sont les causes de cette situation. Pour les deux tiers qui ont renseigné la rubrique « date de naissance », la moyenne d'âge est de 80 ans. Probablement par coquetterie, le troisième tiers a omis ou préféré ignorer cette rubrique.

J'ai invité à notre réunion pour 10h 15, au dépôt de gerbe et au déjeuner :

- Monsieur le Maire de la commune représenté par Monsieur NAVAILLES déjà cité,
- Monsieur le Colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale représenté par le Capitaine RUIZ. Il est le premier adjoint au Chef d'Escadron commandant la compagnie de Marmande,
- Monsieur le Capitaine AUGER commandant l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Marmande.

Ces autorités nous rejoindront à 10h 15.

- Monsieur le Colonel commandant le 48^{ème} Régiment de Transmissions et Délégué Militaire Départemental s'est excusé de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui.

2 - LES AIDES

21 - les aides financières

Je renouvelle l'information: l'ANOCR peut intervenir financièrement au profit de ses adhérents. N'hésitez pas à vous manifester si vous rencontrez des difficultés. Je dois vous préciser qu'un dossier de demande doit faire apparaître le détail des ressources et des avoirs financiers. Vous pouvez également faire appel à d'autres

organismes auxquels notre bulletin trimestriel fait régulièrement référence, à savoir: l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), l'action sociale des armées (ASA), la commission sociale de la communauté de commune, ...

22- les autres aides

D'autres aides peuvent être assurées par les membres du bureau ou autres adhérents. Récemment, un adhérent a souhaité une visite de courtoisie ; par solidarité, j'ai répondu à sa demande.

3 - LE RAPPORT D'ACTIVITES

Notre secrétaire, Madame Marie-Jo SEGUIN, va maintenant nous présenter le rapport d'activité du groupement 47 depuis notre dernière « réunion bilan annuel ».

Rapport d'activités du groupement anocr47

1- Pour ce qui concerne les cérémonies officielles

le Colonel Daniel SIMOUNET représente l'ANOCR47:

- Le 19 mars 2023, à la commémoration de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc à Villeneuve Sur Lot.
- Le 8 mai 2023, à la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 à Agen puis à Castelculier où se sont joints les Lt-Colonel Jacques PEYRARD et Jean-Pierre DUPLOUY."
- Le 27 mai 2023, à la journée nationale de la Résistance célébrée à AGEN
- Le 18 juin 2023, à la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin à Villeneuve sur Lot
- Le 7 juillet 2023, représente l'ANOCR47 à la cérémonie de passation de commandement du 48 ème Régiment de Transmissions à Agen
- Le 14 Juillet 2023, à la cérémonie républicaine de la fête nationale à Villeneuve sur Lot.
- Le 21 août 2023, à la prise de fonction de Monsieur Daniel BARNIER, Préfet de Lot-et-Garonne à Agen.

Le 27 septembre 2023, **le Préfet Kamel KRISSATE, le Général Henry MAURY, le Général Daniel VILAIN, le Colonel Hélène BURY, le Colonel Daniel SIMOUNET, le Commandant Michel MOUREAU, le Chef d'Escadron José BALLANCHO et le**

Capitaine Elphège PHILEPONT-MONTOU ont représenté l'ANOCR47 à la cérémonie militaire de levée du corps du **Général Philippe GOUACHON** à **BRAX** et à la cérémonie religieuse célébrée en l'Eglise de **PRAYSSAS**

2 – Pour ce qui concerne nos rencontres

La galette 2023 nous étions 30 convives et le général Daniel Vilain nous a fait un exposé sur le moulin de Saint Vite qui a été détruit suite à la remise en service de l'écluse et la modernisation de la centrale électrique.

Le repas d'avril 2023 au restaurant Le Vigneron à Buzet sur Baise a rassemblé 22 personnes

Le repas du 22 juin au restaurant l'île aux bateaux à Buzet sur Baise a rassemblé 19 personnes.

4 - LE BILAN FINANCIER

Notre trésorier et web-master, l'Ingénieur en chef Michel SEGUIN, va nous présenter la situation financière du groupement.

Il nous dira, par ailleurs, quelques mots sur notre site internet que nous consultons avec intérêt et qu'il actualise régulièrement. Sachez qu'il est aussi souvent visité par des étrangers.

41 - Bilan financier 2023

Au 20 octobre 2023, avant cette réunion donc le compte de résultat de nos activités en 2023 se monte à 1527,87 euros avec un déficit de 15,37 €.

Cela consiste en:

- 1045 € de cotisation et abonnement dont 645,48 reversé au siège et 226,50 € de dons.

- pour les frais nous avons:

le coût de l'hébergeur (HOSTEUR) de notre site internet anocr47 pour 60,56 €

les frais de tenue de compte de notre banque 18,35 €

les frais de courrier (enveloppes préimbrées) soit 112,50 €

des achats compléments de notre sono et le coût postal de 20 opuscules soit au total 95,99 €

l'achat de 6 plaques funéraires pour 387 euros

- pour l'activité il n'apparaît sur nos comptes que la galette puisque les repas ont été payés directement par chacun des participants au restaurateur.

Soit une participation de 240 € pour 207,89 € de dépense.

Le bilan 2023 au 15 octobre 2023 se monte à 3165,14 euros qui se réparti en 1690,44 sur livret B, 10,15 euros en caisse et 1464,55 euros en compte courant.

42 - Bilan site anocr47

Selon le compteur intégré au programme logiciel de notre site pour la page d'accueil du site on relève 2794 connections par 741 machines différentes depuis avril 2021.

Selon le widget compteur " flag counter " de ceux qui se connectent sur le site on relève 860 Français, 564 Américains, 111 canadiens, 104 chinois, 25 allemand, 11 belges, 8 russes et 5 autres pays depuis avril 2021.

Il y a une différence selon le type de compteur car leur analyse logicielle est différente selon le type de connexion. Le chiffre de 741 adresses internet différentes représentant près de 741 personnes différentes qui se sont intéressés à notre site me semble un chiffre intéressant quoique modeste.

5 - RAPPORT SUR LE MORAL

51- L'assemblée générale nationale de l'ANOCR s'est déroulée à l'Ecole Militaire à Paris les 15 et 16 mai 2023. Le compte rendu a été diffusé par internet et a fait l'objet d'articles dans le bulletin n°492 du 2ème trimestre 2023. Je citerais, ci-après, quelques extraits du compte rendu:

- *« notre moyenne d'âge est très élevée et quand un adhérent, qui a cotisé pendant vingt ans, ne paie plus sa cotisation par suite de problèmes cognitifs, il y va de notre honneur de le garder dans nos rangs et de mieux l'entourer de notre solidarité ».*

Notre groupement applique déjà cette règle,

- *« les réseaux sociaux seront développés pour attirer les jeunes retraités, le Président national, le Vice-amiral Michel OLHAGARAY, a indiqué qu'il s'évertuerait à se trouver un successeur dans l'année.*

Depuis cette annonce, le Général de Brigade 2s François CHAUVANCY a été élu Président lors du conseil d'administration qui s'est réuni le 18 octobre dernier.

52- Les deuils et effectifs

Monsieur le Chef d'Escadron Didier HUBERT, de la gendarmerie, a adhéré récemment à l'ANOCR47 avec beaucoup d'enthousiasme exprimé par un mail. Il était hospitalisé lors de notre dernier échange téléphonique et, depuis, il n'a plus été possible de le joindre. Inquiet, le 20 septembre dernier, je lui ai adressé un courrier postal, son épouse m'a alors annoncé son décès le 2 août à l'âge de 64 ans. Madame Véronique HUBERT m'a fait savoir qu'elle restera adhérente de l'ANOCR47. Elle regrette de ne pouvoir se joindre à nous aujourd'hui à cause d'un empêchement.

Se sont également excusés Madame SAINT LAURENT, Madame BOUTRY, le général et Madame Henri MAURY, le général Daniel VILAIN, le Chef d'escadron Christian NORMAND et le chef de bataillon José BALANCHO.

Le Général Philippe GOUACHON nous a quitté le 23 septembre à l'âge de 85 ans. Les honneurs militaires lui ont été rendus au funérarium à BRAX le 27 septembre à 11h ; la cérémonie religieuse a été célébrée en l'Eglise de PRAYSSAS le même jour à 15h. Une plaque funéraire de l'ANOCR a été déposée sur son cercueil. Notre association était représentée par plusieurs de ses membres.

Le capitaine Claude CAZAUBON est décédé hier le 25 octobre 2023 à l'EHPAD de Villeneuve sur Lot.

Nous allons observer une minute de silence à la mémoire des défunts.

Notre groupement compte 45 membres. Une nouvelle adhérente nous a rejoint en 2023 : Madame le Colonel Hélène BURY . J'ai eu le plaisir de la rencontrer au comité de la Légion d'Honneur du villeneuvois.

Le Chef d'escadron Claude SCHROIFF et son épouse sont en cours de déménagement. Adhérent depuis de nombreuses années, nous les voyons partir avec regrets et leur souhaitons une bonne installation à PAU.

6 - DIVERS

61 - Par le président

Comme par le passé, je continuerai à diffuser aux adhérents informatisés qui le souhaitent tous les articles qui me sont adressés par les correspondants de notre association.

Les déjeuners au restaurant ont eu du succès et le bureau envisage de renouveler cette opération en demandant aux adhérents de nous proposer leurs bonnes adresses à des prix modérés.

Par ailleurs, je fais appel à toutes bonne volonté pour intégrer l'équipe d'animation chargée notamment de la logistique lors de nos rencontres pour la galette des rois, la réunion annuelle (préparation de la salle, café d'accueil, et rangement de la salle à l'issue des manifestations). Aujourd'hui, cette équipe est composée de Claude MARECHAL, Odette et Michel MOUREAU aidés par Marie-Jo et Michel SEGUIN et votre serviteur. Les candidatures spontanées seront les bienvenues et enregistrées dès aujourd'hui.

Je cesserai d'assurer la présidence de l'ANOCR47 lors de la réunion en 2024. Il sera donc fait appel à candidature, je vous invite à y réfléchir dès à présent.

62 - Par le trésorier

Michel SEGUIN va vous parler maintenant d'un opusculé construit par Madame LECOINTRE et Hubert MAURY.

OPUSCULE: Ma première cérémonie militaire



Les cérémonies militaires rythment la vie des soldats, de leurs familles et de la Nation lors des grandes fêtes patriotiques. Pourtant, rares sont ceux qui en comprennent toute la symbolique !

Pour répondre aux questions que se posent les enfants, les parents, mais aussi les soldats eux-mêmes, deux associations d'entraide, *Solidarité Défense* et *l'ANFEM* (*Association Nationale des femmes de Militaires*) ont eu l'idée d'un livre s'adressant à tous les âges. Nous y découvrons le cérémonial militaire à travers les yeux d'un petit garçon ébahi assistant à une prise d'armes. Y sont décrits et commentés les mouvements de troupes au rythme du tambour, le défilé du drapeau et sa garde devant les soldats au garde-à-vous et tant d'autres moments forts, chacun racontant une partie de notre histoire.

Le scénario de cet opuscule - construit par Isabelle Lecointre sur plusieurs niveaux de lecture - est étoffé par l'expertise du bureau du protocole du gouverneur militaire de Paris. Le dessin d'Hubert Maury, ancien militaire devenu dessinateur de bande-dessinée, donne vie à cette histoire qui rassemble les Français autour de ceux qui les défendent et agissent en leur nom.

Les exemplaires de luxe, numérotés et signés par l'illustrateur Hubert Maury, sont vendus pour soutenir les actions de Solidarité Défense. L'association Solidarité Défense (solidarite.defense@online.fr) a pour but de resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense, notamment pour soutenir les personnels engagés en opération, les militaires blessés et les familles endeuillées. La totalité des bénéfices ira directement au service des blessés.

- **Livret luxe format A5**, broché avec dos carré collé tricolore, 28 pages : **25 euros**
- **Livret normal** gratuit sauf l'envoi postal.

20 exemplaires du livret normal ont été mis à la disposition des présents. Il en reste 12.

7 - DEPOT DE GERBE

Nous allons nous porter au monument aux morts de la commune de BEAUPUY pour déposer une gerbe de l'ANOCR47.

Grace au colonel Jean-Jacques BEGUER, le drapeau de l'association du Souvenir Français honorera de sa présence notre dépôt de gerbe.

Après ce moment de recueillement, nous rejoindrons directement le cercle mixte dont l'adresse est « 30 avenue Jean Jaures à MARMANDE »/

8 - FIN

Je déclare close la « Réunion bilan annuel » 2023.

9 - Intervention du Colonel (er) Jean-Jacques BEGUER

Délégué général départemental du souvenir français, nouvellement nommé, présente l'action et la composition lot et garonnaise du souvenir français, articulé sur 3 adjoints et 16 comités locaux pour environ 650 adhérents.

NDLR: mission de souvenir français:

" Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon. Afin de relever ce défi, les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1 et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales. "

10 - Intervention du Colonel (er) de gendarmerie André CAUMETTE

Dans l'inconscient collectif français, le gendarme est reconnu comme n'étant pas un policier. La Gendarmerie en effet est historiquement une force militaire multiséculaire implantée dans un territoire et se caractérisant par une grande proximité avec les habitants. Elle exerce pleinement ses missions sur 95% du territoire (métropole et OM) au profit de 55 % de la population nationale, le restant étant dans la main de la Police.

La gendarmerie Nationale est une force armée chargée des missions de police administrative et judiciaire dans sa zone de compétence, en particulier dans les secteurs ruraux et périurbains y compris les voies de communications. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur depuis 2009 pour les missions dites de sécurité publique et, au plan local, des procureurs de la République pour les missions de police judiciaire (près de 40% de son activité générale). Concernant ses missions militaires, notamment la Prévôté, elle est sous l'autorité du ministère des Armées.

La gendarmerie est une « Force Humaine » (un des ses slogans), comprenant près de 130 000 hommes et femmes dont 30 000 constituant la Réserve Opérationnelle. A la question posée sur la signification des couleurs des effets d'uniforme, il est précisé que la couleur des galons est déterminée par l'appartenance aux différentes « gendarmeries spécialisées » : blanc pour la gendarmerie départementale, jaune pour la gendarmerie mobile, rouge et jaune pour la Garde Républicaine (les gradés de la GR portent des galons jaunes comme la mobile) et bleu roi pour les gendarmes Adjoints Volontaires (GAV)...

A cet égard, cette diversité est constatée lors de la visite de la Salle d'Honneur de l'escadron de Gendarmerie Mobile de Marmande avec son intéressante collection de képis, postillons (coiffure féminine) et casquettes (gendarmeries de l'Air et Maritime) ressortissant à l'Institution gendarmique avec leurs différents ornements dont le plus important, au plan symbolique, est le « galon d'élite ».

Ce galon, porté sur toutes les coiffures des personnels de la gendarmerie, est cette bande large, entre la grenade et les galons de grade, qui se nomme "galon d'élite". C'est Napoléon qui a autorisé la gendarmerie à l'arborer et représente l'attachement fort lointain à la « Maison du Roi ».



La « Maison du Roi » est cette structure inhérente au service du Roi (gestion, sécurité, conduite des armées, etc...) depuis l'ère mérovingienne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (Sénéchal, Connétable, Maréchal, Chambellan, Garde du Sceau Royal, ainsi que tous les personnels nécessaires à la vie de cette entité royale...). Il est à noter que ces fonctions domestiques de prime abord, ont pris de l'ampleur par leur pouvoir et influence au plus près du roi... De hauts aristocrates ont donc occupé progressivement ces places de choix...

C'est donc à ces nobles origines que se réfère la Connétablie d'une part et, d'autre part, la Maréchaussée.

C'est effectivement dans l'entourage royal de l'époque qu'il faut s'intéresser aux sergents d'armes pour y trouver la naissance de la Connétablie. Leur présence est signalée pour la première fois dans les chroniques lors de la troisième croisade, durant le siège de Saint Jean d'Acre, en 1191. Placés sous l'autorité d'abord du Sénéchal, puis du Connétable, ils sont en particulier les gardes du Roi. Grâce à leur vigilance, ils ont pu ainsi déjouer un projet d'attentat contre le Roi de France, fomenté sans doute par Saladin et le « Vieux de la Montagne », le chef de la terrible secte des « Assassins »...

Au retour en France, le Roi Philippe Auguste conserve cette petite troupe dévouée; et lui confie en permanence sa sécurité ainsi que celle de sa « Maison ». La Connétablie était née prenant la main sur la Haute Justice Militaire...

En parallèle, la Maréchaussée est créée lors de la guerre de 100 ans sous l'autorité du Maréchal, lui-même adjoint du Connétable. Un corps de militaires est constitué sous le commandement d'un Prévôt renforcé par des sergents à cheval ou à pied (les archers). Au moyen de « chevauchées » à travers la campagne sur les arrières des armées, le Prévôt rend la Justice lorsqu'un méfait est constaté ; pillards, violeurs, soldats en maraude et déserteurs... sont poursuivis et arrêtés.

Le pouvoir de ce juge botté est redoutable et redouté. Il s'étend sur tous les gens de guerre qu'ils soient nobles ou roturiers. Ses sentences sont rendues (le plus souvent du haut de son cheval) après avoir entendu le rapport de ses subordonnés, cette procédure étant appelée : « Procès-Verbal ». Ses décisions étaient rendues en dernier ressort (sans possibilité d'appel) et se traduisaient le plus souvent par la pendaison ou la noyade... Dans la période de la fin du 15^{ème} siècle, la situation générale ne fait que se dégrader. Il a été décidé d'accroître en conséquence les pouvoirs des prévôts qui ne s'occupaient jusque-là que des militaires. C'est ainsi que le roi François 1^{er} en 1536 étendit progressivement la compétence de la Maréchaussée, à l'ensemble du territoire et de la population civile.

Les « chevauchées » d'antan n'étant plus adaptées aux nouvelles formes de délinquance, et pour la rendre plus efficace la Maréchaussée s'est sédentarisée au début du 18^{ème} siècle. Les premières brigades s'installent peu à peu à proximité des routes principales du royaume (500 en 1720). Ce processus s'est accentué rapidement pour arriver au maillage territorial actuel comptant près de 3500 brigades.

Le début de la Révolution Française va voir la fusion par la loi du 16 février 1791 de la Connétablie et de la Maréchaussée sous le nom de « Gendarmerie Nationale ». En conclusion de cette intervention sommaire, il faut retenir que la gendarmerie est toujours une force militaire particulièrement destinée au service du bien public pour veiller à la sûreté publique et assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Elle porte l'aiguillette blanche et le galon d'élite en raison des éminents services rendus au pays.

Forte de ses 8 siècles d'histoire, elle est entrée pleinement dans le 21^{ème} siècle par sa résilience quotidienne exemplaire face aux nouveaux défis posés en ces temps troublés.



Quelques PHOTOS de notre rencontre



